

Chasse en... 1809 !

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **85 (1958)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-230749>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pounsirado) épinglent avec science les petits plis de leurs fichus, en ayant soin, autour du petit chignon, le ruban de velours ou la cravate blanche que l'on appelle le *béricoulet*.

Ces jeunes gens, ces jeunes femmes dansent la farandole, bien sûr, puis la volte, ancêtre de la valse, la danse des « treilles », en l'honneur de la vendange, avec des arceaux de verdure fleuris, la gavotte provençale, la *fricassée*, amusante danse mimée, où se joue une dispute suivie d'une réconciliation. Les hommes seuls dansent un joli ballet rhodanien. Les dames seules, un ravissant quadrille provençal, et c'est enfin la danse dite *Li Courdello*, où il s'agit, en tournant, d'enrouler puis de dérouler autour d'un mât des rubans rouges et jaunes — les couleurs de la Provence-Catalogne (qui blasonne d'or aux quatre pals de gueules) et aussi d'Avignon (de gueules aux trois clefs d'or posées en fasce).

Après la représentation, la directrice du groupe, Mlle Mireille Duret, veut bien me donner très gentiment quelques explications : c'est toute une profonde science de la danse populaire qui se révèle.

Que le public ait été charmé, cela est naturel : les danses en costumes rencontrent toujours un vif succès. En l'espèce, il est très mérité. Ce qui m'a frappé, c'est l'admirable simplicité, l'exemplaire dignité de ces danses, l'absence de tout cabotinage, le sérieux que tempèrent de délicieux sourires.

Ah ! que cette image de la Provence est différente de celle que donnent les œuvres de Pagnol, les histoires idiotes de Marius et d'Olive, et, qu'on me pardonne, même les textes d'Alphonse Daudet, si souvent injustes...

De la grâce, certes, et à revendre, mais de la tenue, rien d'exubérant, de débridé, rien de vulgaire. Le costume arlésien demande et favorise en même temps un port

de tête et de buste d'une admirable noblesse.

Eh bien, des danses de chez nous, danses bien différentes et pourtant analogues, nous en avons vu à Bulle, l'an dernier, ailleurs encore. Et que c'est joli, que c'est encourageant, cette communion de style qui, à travers la distance, nous unit aux autres peuples ! Que notre patois, lui aussi, comme ces danses, conserve et cultive toujours davantage la simplicité, l'authenticité, et — je tiens au mot comme à la chose — la dignité. N'est-ce pas ce que souhaite tout bon patoisant ?

Chasse en... 1809 !

Sur la fin du mois d'Octobre de l'année 1809, un Ours d'une grandeur prodigieuse parcourait les bois dans les environs d'Orbe et avoit dévoré quelques pièces de bétail. Le sieur Charles Paquiez l'a tué sur le mont Suchet, de la manière suivante :

Il avoit braqué sept fusils chargés à plusieurs balles dans un endroit retiré de la montagne, chaque fusil étoit dirigé sur une pièce de viande qu'il avoit placée dans le milieu du rond et d'où partoient sept fils qui aboutissoient aux détente des armes.

L'ours fut plusieurs jours sans approcher du piège, enfin un matin Paquiez trouva cet énorme animal étendu roide mort sur la pièce de viande qu'il avoit voulu emporter et par ce moyen il avoit tiré les fils qui ont fait partir les sept coups de fusil à la fois.

Paquiez a reçu du Gouvernement du Canton de Vaud une gratification due à son courage et à son industrie.



Téléphone 23 55 77